

CONSEIL MUNICIPAL

Réunion du 11 DECEMBRE 2017

Convocation du 30/11/2017

20h30. Nombre d'élus en exercice : 10 - Présents 7 – Votants 7

Présents : ROSSIGNOL Patrick, LACAZE Richard, DURAND Jacques, BOUSQUET Daniel, MOESSNER Joël, MAUREL Francis, LEDOUX Maxence.

Absent (e)(s) excusé(e)(s) : FERREIRA Sabine, LOUP Gilles.
Absent(e)(s) : GATIMEL Arnaud.

Monsieur le Maire constate le quorum et décide que l'assemblée peut délibérer valablement.
Secrétaire de séance : Richard LACAZE

Début de la séance à 20h30

M. le maire demande à ajouter trois délibérations, concernant une demande de subvention de la Maison de Retraite de BLAN ; une délibération relative aux travaux à réaliser avec le SDET ouvrant droit à une subvention ; et une décision modificative pour le règlement d'une facture de point à temps. Avis favorable à l'unanimité des élus présents.

1/ Les pensionnaires de la maison de retraite de Blan ont confectionné les cadeaux distribués lors du repas des seniors. Afin de régler cette prestation, le Maire propose d'accorder une subvention de 400 € à cet établissement, qui contribuera à la création d'un espace de promenade dans le parc de la maison de retraite.

Vote : 7 Pour

(délibération n° 39/2017)

2/ En janvier 2017, suite à l'offre du SDET, le Conseil a opté pour l'option 2 (Investissement). Aujourd'hui, M. le Maire propose de prendre l'option 1 qui nous ouvre à une prise en charge plus importante dans le cas d'investissements.
(Investissement et Entretien).

Vote : 7 Pour

3/ Afin de régler la facture du point à temps il est proposé d'ajouter une somme de 2.000,00€ sur la ligne de dépense.

Vote : 7 Pour

(délibération n° 40/2017)

I – REMPLACEMENT ADMINISTRATIF

Suite au départ à la retraite de Mme Gisèle Fauré à la du 23/11/2017, un contrat de 3 ans a été signé à compter du 01/12/2017 avec Mme Lydie Rossi pour être titulaire au poste de secrétaire de la Mairie.

Le Centre de Gestion du Tarn nous a informés que le grade de secrétaire de mairie sera supprimé, et ne peut être utilisé. Mme Lydie Rossi sera donc recrutée par contrat au grade d'attaché de catégorie A.

Vote : 7 Pour

II - TERRAIN DE LA GLACIERE M. ARNAUD

Un accord sur l'achat, par la commune, des parcelles n° 28, 29, 30, 31, 101, 102, et 103 pour une superficie d'environ 1 hectare et demi a été trouvé. Le prix d'achat est de 6.625,00 €. A la demande du vendeur, un panneau sur lequel sera indiqué « espace Albert Aicart » sera installé.

M. le Maire est chargé de prendre contact avec le notaire pour effectuer la signature de l'acte de vente.

Vote pour : 7

(délibération n° 41/2017)

III - PARC NATUREL REGIONAL : Eclairage public

Suite à un entretien avec le Parc Régional Naturel et le SDET, la subvention du Parc sera de 30.000,00 € pour un engagement de travaux de l'ordre de 45.000,00 €. Si nous décidons de faire les travaux sur la totalité du devis qui est de 54.623 €, le surplus sera subventionné par le SDET à hauteur de 40%. Le montant total des travaux sera arrêté avec le SDET.

Débat sur l'opportunité des éclairages LED et de leur intérêt écologique : économie énergie / recyclage.

Vote pour : 6 Votre contre : 1

(Délibération n° 38/2017)

IV - INVESTISSEMENTS 2018

Il a été remis à chaque conseiller présent, la liste des investissements 2017. Après avoir fait le point sur ceux réalisés et ceux non réalisés, il est demandé à chacun de réfléchir à d'autres investissements pour 2018.

Questions diverses

La commune de Durfort participe à l'achat du Desherbeur.

Lors de la réception des travaux de la piste de « Crêtes » il a été constaté qu'une plate-forme de retournement était trop petite et donc non conforme. La Sté BARDOU a été contacté pour procéder aux travaux nécessaires et conformes au cahier des charges.

Il est demandé à chaque conseiller présent de participer à l'élaboration du Bulletin Municipal 2018 dont l'avant projet a été réalisé et transmis par Joël Moessner.

Il faut acheter la plaque et les médailles pour les filles de Carcassonne qui ont réalisé la jardinière.

Le Maire de la commune présentera les vœux à la population le vendredi 12 (ou 19) janvier 2018.

L'ordre du jour étant terminé, Monsieur le Maire déclare la séance close à 22h35.

ROSSIGNOL Patrick	LACAZE Richard
DURAND Jacques	BOUSQUET Daniel
GATIMEL Arnaud - absent	LOUP Gilles - Excusé
MAUREL Francis	FERREIRA Sabine - Excusée
LEDOUX Maxence	MOESSNER Joël